

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 3614 - VENDREDI 8 NOVEMBRE 2019

CPI

Bosco Ntaganda écope de trente ans de prison

La Cour pénale internationale (CPI) a rendu, le 7 novembre, son verdict condamnant l'ancien chef d'Etat-major adjoint des Forces patriotiques pour la libération du Congo (FPLC) et ex-Chef de guerre congolais, Bosco Ntaganda, à trente ans de prison. La Chambre de première instance VI de cette Cour a, par ailleurs, rappelé que le temps que le condamné a déjà passé en détention (du 22 mars 2013 au 7 novembre 2019) sera déduit de la peine. Rappelons que cette cour l'avait reconnu, le 8 juillet dernier, coupable de dix-huit chefs d'accusation dont les crimes de guerre et crimes contre l'humanité commis dans la province de l'Ituri en République démocratique du Congo.

Page 3



Bosco Ntaganda

ENJEUX POLITIQUES

Lamuka bientôt en réunion d'évaluation à Kinshasa



Les leaders de Lamuka

Depuis la dernière réunion d'évaluation tenue en juillet dernier à Lubumbashi, les quatre leaders ne se sont plus réunis pour discuter du fonctionnement de leur plateforme. Ce sera chose faite, probablement entre le 17 et

le 20 novembre, cette fois-ci à Kinshasa, à en croire Adolphe Muzito qui entend, à ce sujet, harmoniser les vues avec Jean Pierre Bemba, l'actuel coordinateur du présidium tournant de Lamuka afin de fixer une date définitive. L'une des

questions majeures qui sera au centre des discussions est la position commune à prendre vis-à-vis du nouveau régime avec, à la clé, la désignation du porte-parole de l'opposition.

Page 3

PARLEMENT

Deux nouvelles propositions de lois déposées au bureau de l'Assemblée nationale

Le député Guy Mafuta Kabongo, élu de Tshikapa, dans le Kasai, a déposé, le 6 novembre, au bureau de l'Assemblée nationale, deux propositions de lois dont il est l'auteur et qu'il attend soumettre au vote de ses pairs. Le premier de ces textes est la pro-

position de loi déterminant les principes fondamentaux relatifs à l'exercice de droit de grève et le deuxième est la proposition de loi portant création, organisation et fonctionnement du Juge du contentieux de l'exécution ou Juge de l'urgence.

Page 2

RÉFORME DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Aggée Aje Matembo sollicite l'implication de la Présidence et de la Primature

Le processus de la Réforme de l'Aménagement du Territoire exige l'implication de toutes les parties prenantes pour doter le pays des outils et instruments d'organisation spatiale. La Présidence de la République et le Gouvernement sont deux institutions importantes dans ce processus.

Page 4

ÉDITORIAL

Claque

Que le président des Etats-Unis, Donald Trump, concrétise ce qu'il avait dit dès le début de son mandat afin de se démarquer de son prédécesseur, le très démocrate Barack Obama, à savoir le retrait de son pays de l'Accord sur le climat conclu à Paris en 2015, n'a rien de surprenant. Mû par la vision ultra-capitaliste qui lui a permis de bâtir sa fortune, il pense, à tort bien sûr, que l'argent permettra de lutter efficacement contre la dérive climatique générée par la surindustrialisation et la sururbanisation, que par conséquent il ne sert à rien de chercher à protéger la nature à l'échelle planétaire. D'où la logique destructrice qui l'anime et qu'il entend faire partager par les autres grandes nations du globe.

Le problème est qu'à terme très rapproché, l'actuel locataire de la Maison-Blanche peut-être et ses successeurs sûrement, seront contraints, qu'ils le veuillent ou non, de faire machine arrière et de reconnaître publiquement que leur plus haute autorité a commis la pire des erreurs. Ce qui se passe ces temps-ci en Californie, où de très violents incendies ravagent d'immenses surfaces et détruisent des milliers d'habitations, est là pour le démontrer de façon accablante. Avec comme conséquence que le peuple américain, dans son ensemble, découvre l'ampleur du séisme écologique qui se prépare et qu'amplifiera inévitablement la politique négationniste à l'égard du climat que prône Donald Trump.

Pour dire les choses de façon encore plus brutale, la claque que recevra le peuple américain, dans les années à venir, sera telle que tous ses dirigeants devront pratiquer une politique inverse de celle qui conduit aujourd'hui les Etats-Unis à se retirer de l'Accord sur le climat signé à l'issue de la COP 21. Et cela quelle que soit la couleur de la majorité présidentielle, quelles que soient les convictions personnelles du locataire de la Maison-Blanche, quels que soient les moyens dont celui-ci dispose pour se faire élire ou réélire. Avec, peut-être même, un retour de bâton pour Donald Trump lui-même lors de la prochaine campagne électorale qui pourrait déboucher sur sa non réélection.

Il n'est pas impossible, tout compte fait, que le président américain lui-même prenne avant qu'il soit trop tard la mesure de l'erreur qu'il a commise et fasse donc machine arrière brutalement. N'est-ce pas ainsi qu'il a bâti sa fortune ces dernières décennies ?

Le Courrier de kinshasa

PARLEMENT

Deux nouvelles propositions de lois déposées au bureau de l'Assemblée nationale

Les textes, proposés par le député Guy Mafuta Kabongo, visent à établir les principes fondamentaux relatifs à l'exercice de droit de grève ainsi que la création, l'organisation et le fonctionnement du juge du contentieux de l'exécution ou juge de l'urgence.

Elu de Tshikapa, dans le Kasai, Guy Mafuta Kabongo, a déposé, le 6 novembre, au bureau de l'Assemblée nationale ses deux propositions de lois qu'il attend être soumises au vote de ses pairs.

La première proposition de loi répondrait aux prescrits de l'article 123 point 8 de la Constitution de la République démocratique du Congo (RDC), qui reprend le droit de grève parmi les matières relevant du domaine de la loi et pour lesquelles les principes fondamentaux doivent être déterminés par une loi. Dans ce domaine, le député Guy Mafuta dit avoir constaté qu'à ce jour, le législateur congolais n'a pas encore tracé les contours et les limites de l'exercice de ce droit fondamental reconnu par le constituant et protégé par des instruments internationaux dont la Convention 87 de l'Organisation internationale du travail sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical adoptée à San Francisco, le 3 juillet 1948.

Des innovations attendues de cette proposition de loi, selon le site Netic-News, il y a, entre autres, l'interdiction et la caducité de tout licenciement consécutif à une grève, prononcé en absence de faute lourde. Elle traiterai également de l'interdiction de grève pour les militaires, les poli-



Le député Guy Mafuta/archives Adiac

ciers, les personnels de l'administration pénitentiaire, les magistrats et les personnels de santé; ainsi que de la réquisition de certaines catégories d'agents, en cas de grève touchant aux besoins de la population, au service minimum ainsi qu'à la continuité des services publics. Ce texte proposé par Guy Mafuta Kabongo ferait également interdiction pour l'employeur de procéder à des mouvements du personnel consécutifs à une grève et visant essentiellement les grévistes; et la médiation préalable au sein de la Fonction publique avant le déclenchement de la grève.

La seconde, quant à elle, serait motivée par le souci de pallier le silence du droit interne sur la question liée au juge du contentieux de l'exécution ou juge de l'urgence. L'auteur fait observer que détenir un titre exécutoire est une chose,

mais en obtenir l'exécution en est une autre. Ce qui l'amène également à rappeler que certaines matières requièrent célérité tout en assurant la protection des droits et devoirs de chacun.

Le député Guy Kabongo relève, par ailleurs, que bien que la RDC ait, depuis juillet 2012, adhéré dans l'espace Ohada, le législateur communautaire, de manière expresse, a renvoyé l'organisation et le fonctionnement du juge d'exécution aux Etats parties, conformément à l'arrêt de principe de la Cour commune de justice et d'arbitrage n°26/2012 du 15 mars 2012. C'est ici qu'il dit trouver impérieux, au regard des divergences et difficultés créées par ce silence du législateur congolais, qu'une loi soit promulguée en la matière pour sécuriser le commerce judiciaire.

Lucien Dianzenza

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mbooussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service)

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Quentin Loubou (Coordination), Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Administration des ventes : Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

ENJEUX POLITIQUES

La coalition Lamuka bientôt en réunion d'évaluation à Kinshasa

L'une des questions majeures qui sera au centre des discussions est la position commune à prendre vis-à-vis du nouveau régime avec, à la clé, la désignation du porte-parole de l'opposition.

Le plate-forme de l'opposition, «Lamuka», est en phase de restructuration au regard des enjeux politiques actuels qui requièrent un état des lieux de son évolution. Les quatre leaders restants de ce regroupement politique (Jean-Pierre Bemba, Adolphe Muzito, Moïse Katumbi et Martin Fayulu) sont astreints à donner une nouvelle impulsion à leur coalition qui, actuellement, bat de l'aile.

Depuis la dernière réunion d'évaluation tenue en juillet dernier à Lubumbashi, les quatre leaders ne se sont plus réunis pour discuter du fonctionnement de leur plate-forme. Ce sera chose faite, probablement entre le 17 et le 20 novembre, cette fois-ci à Kinshasa, à en croire Adolphe Muzito qui entend, à ce sujet, harmoniser les vues avec Jean-Pierre Bemba, l'actuel coordonateur du présidium tournant de Lamuka, afin de fixer une date définitive. Au cours de cette réunion, Jean-Pierre Bemba et ses pairs devront donner la position officielle de «Lamuka» sur la marche du pays, notamment en ce qui concerne la dési-



Adolphe Muzito, Martin Fayulu, Moïse Katumbi et Eve Bazaiba

gnation du porte-parole de l'opposition. Une question qui dérange, à considérer les divergences d'approche qui se font jour autour de cette problématique au sein de la plate-forme. Si Moïse Katumbi est partant pour briguer ce poste, au nom de l'opposi-

tion républicaine qu'il défend mordicus, Adolphe Muzito, lui, y voit une manière astucieuse de légitimer le leadership de Félix Tshisekedi que «Lamuka» ne reconnaît pas comme tel.

La réunion d'évaluation permettra donc aux leaders

concernés non seulement de dégager une position commune quant à ce, mais surtout de lever certains équivoques en rapport avec les relations qu'ils veulent dorénavant entretenir avec la coalition majoritaire au pouvoir. Au terme de la rencontre, le

président en exercice, Jean-Pierre Bemba, passera le bâton de commandement de la plate-forme à Adolphe Muzito pour un mandat de trois mois, conformément aux textes régissant le fonctionnement de «Lamuka».

Alain Diasso

COUR PÉNALE INTERNATIONALE

Bosco Ntaganda écope de trente ans de prison

L'ex-chef de guerre avait été reconnu, le 8 juillet dernier, coupable de dix-huit chefs d'accusation, notamment les crimes de guerre et crimes contre l'humanité commis dans la province de l'Ituri, en République démocratique du Congo (RDC).

La Cour pénale internationale (CPI) a rendu son verdict, le 7 novembre, condamnant l'ancien chef d'état-major adjoint des Forces patriotiques pour la libération du Congo (FPLC) et ex-chef de guerre congolais, Bosco Ntaganda, à trente ans de prison.

La chambre de première instance 6 de cette juridiction a, par ailleurs, indiqué que le temps passé par le condamné en détention (du 22 mars 2013 au 7 novembre 2019) sera déduit de la peine.

Bosco Ntaganda, rappelons-le, avait été reconnu coupable, le 8 juillet dernier, de dix-huit chefs d'accusation, notamment les crimes de guerre et crimes contre l'humanité

commis dans la province de l'Ituri, en RDC.

Appelé « Terminator » dans son fief, l'ex-seigneur de guerre a été reconnu coupable des massacres de civils et de viols de jeunes filles enrôlées comme enfants soldats dans le pays au début des années 2000.

La Cour avait, en effet, indiqué, lors des précédentes audiences, avoir « reçu des observations des parties et des participants » et avoir « entendu des témoins et admis des éléments de preuves » pour lui permettre de déterminer la peine à prononcer contre l'accusé.

Le procès Bosco Ntaganda, débuté en septembre 2015, a



Bosco Ntaganda

révélé d'innombrables crimes inscrits dans le Statut de Rome et réprimés par la CPI. De lui, il a été retenu qu'il est né au Rwanda, d'une famille tutsie,

et qu'il a fait ses armes avec le Front patriotique rwandais. Général de l'armée congolaise de 2007 à 2012, il est ensuite devenu l'un des membres

fondateurs du groupe rebelle M23 défait par les Forces armées de la RDC, avec l'appui de la force internationale intégrée au sein de la Monusco.

Lucien Dianzenza

RÉFORME DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

La tutelle sollicite l'implication de la présidence de la République et de la primature

Le ministère de l'Aménagement du territoire a organisé, le 7 novembre à Kinshasa, en partenariat avec le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), une séance de plaidoyer dans l'objectif de susciter l'implication des acteurs clés au processus.

Outre les conseillers de la présidence de la République et de la primature, la séance a ciblé notamment les ministres ayant dans leurs attributions l'utilisation des terres et des ressources ainsi que les partenaires techniques et financiers, à savoir le Pnud, le Fonaredd et WRI.

« Ce plaidoyer sous forme de sensibilisation permettra aux experts que vous êtes de s'approprier ce programme de la réforme de l'aménagement du territoire qui est plus attendu afin de résoudre le problème de fragmentation territoriale et de préservation des écosystèmes de notre pays pour un développement durable harmonieux », a déclaré Aggée Aje Matembo Toto, ministre de l'Aménagement du territoire.

Il a affirmé qu'une fois que la politique nationale d'aménagement du territoire, la loi-



La tribune à la séance de plaidoyer

cadre à cet effet, le schéma national d'aménagement du territoire et les guides méthodologiques seront mis en œuvre, le pays atteindra, à l'horizon 2030, plusieurs Objectifs de développement durable. Ce qui a justifié son plaidoyer à l'endroit des conseillers de la présidence de la République et de la primature en ces termes : « Ainsi mon ministère compte sur la présidence de la République

et le gouvernement pour qu'au moment de la transmission de nos livrables auprès de ces deux institutions, que les experts que vous êtes, s'appropriant déjà la réforme, puissent donner des avis favorables pour la poursuite de la validation politique des outils et instruments de la planification spatiale ».

Aménagement du territoire, une approche intersectorielle et consensuelle

Intervenant peu avant le ministre, le représentant résident adjoint du Pnud, Laurent Rudasingwa, a fait savoir que l'aménagement du territoire, en tant que processus de décision publique, « doit intégrer l'information, la participation, la concertation entre les acteurs, dans une approche intersectorielle et consensuelle ». Il a souligné que pour la République démocratique du

Congo, territoire immense doté de nombreuses ressources naturelles, l'aménagement du territoire offre une opportunité unique pour engager le pays vers une approche spatiale et harmonieuse de son développement économique et social. « Les enjeux, tout comme les défis d'une telle démarche, nécessitent des réponses appropriées en termes de continuité, d'équité, de cohésion territoriale ainsi que de croissance économique, de développement d'infrastructures, de gestion durable des ressources naturelles, de contrôle de flux migratoire et de croissance démographique », a-t-il poursuivi-il, tout en réitérant l'engagement de son institution à soutenir et accompagner le gouvernement et le peuple congolais dans la concrétisation de son processus de réforme de l'aménagement du territoire. Les conseillers de la présidence de la République, qui ont pris part à cette séance de plaidoyer, ont salué l'initiative du ministre de l'Aménagement du territoire, promettant de soutenir ce processus qui vise à doter le pays des outils appropriés du secteur.

Blandine Lusimana

PRIX DÉCOUVERTES RFI 2019

Céline Banza lauréate

Chanteuse, vidéaste, actrice, performeuse, la Congolaise de Kinshasa, 22 ans, a remporté le prix face à neuf autres finalistes : Anycris (Côte d'Ivoire); Bebe Baya (Guinée); Cysoul et Lydol (Cameroun); Nasty Nesta (Bénin); NG Bling (Gabon); Social Mula (Rwanda); Yann'Sine (Maroc) et Zonatan (Île Maurice).



Céline Banza

Le jury professionnel était composé des artistes internationaux, à savoir A'Salfo, Charlotte Dipanda, Tiken Jah Fakoly, Fally Ipupa, Josey, Angélique Kidjo, Youssou N'Dour, Oumou Sangaré et Singuila. Des journalistes de RFI et de France 24 ainsi que des représentants des organismes partenaires étaient également membres du jury.

Céline Banza a débuté sa carrière comme choriste au sein des Studios Kabako avec le chorégraphe-danseur, Faustin Linyekula, à l'est de la République démocratique du Congo. Elle fréquente des danseurs, des rappeurs et monte sur scène la première fois à l'Alliance française de Kisangani. De retour à Kinshasa, sa ville de naissance, elle entre à l'Institut national des arts.

En 2017, elle participe également à l'émission «The Voice Afrique fran-

cophone» et crée ensuite son groupe Banza Musik. Elle termine actuellement l'enregistrement de son premier album dont la sortie est prévue en 2020.

Depuis 1981, le Prix Découvertes RFI met en avant les nouveaux talents musicaux du continent africain. Au cours des années, ce prix a contribué au lancement de nombreux artistes dont certains sont devenus des icônes de la musique en Afrique: Tiken Jah Fakoly (Côte d'Ivoire), Amadou et Mariam (Mali), Rokia Traoré (Mali), Didier Awadi (Sénégal), Soul Bang's (Guinée)...

Le chanteur malien de musique mandingue, M'Bouillé Koité, a remporté l'édition 2017 et l'édition 2018 a été remportée par le jeune chanteur rwandais, Yvan Buravan.

Patrick Ndungidi

LINAFOOT/LIGUE 1

V.Club tombe face à Nyuki, Bazono battu par Renaissance

Reçu à Goma par Nyuki de Butembo, V.Club a enregistré sa première défaite de la saison en championnat national de football.

Trois matchs se sont joués, le mercredi 6 novembre, dans trois stades du pays dans le cadre de la 25^e édition du championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot). Au stade de l'Unité de Goma, l'AS V.Club a broyé du noir face à l'AS Nyuki de Butembo. Les Dauphins Noirs ont subi les piqûres des Abeilles du Nord-Kivu par deux buts à un. Joël Lukusa (41^e minute) et Claude Semabo (à la 57^e minute sur penalty) ont inscrit les deux buts de Nyuki, alors que le capitaine Djuma Shabani a marqué le but de V.Club sur penalty (53^e minute). Le club vert et noir de Kinshasa marque là un coup d'arrêt après sa victoire étriquée sur Bukavu Dawa par un but à zéro. C'est la première défaite de V.Club. Nyuki s'avère être la bête noire de V.Club. La saison passée déjà, les Abeilles de Butembo s'imposaient face aux Dauphins Noirs de Kinshasa. L'AS Nyuki stoppe ainsi une spirale négative et compte désormais 7 points.

Au stade Frédérique-Kibassa de Lubumbashi, la Jeunesse sportive Groupe Bazano a été battu à domicile par le FC Renaissance du Congo de Kinshasa par zéro but à un. Jérémie Basilua a inscrit l'unique but de la partie en faveur du club orange de la capitale à la 50^e minute. On a noté la

titularisation du portier international Matampi Vumi Ley qui venait de parapher un contrat chez Renaissance.

Et au stade de la Concorde de Bukavu, le club local de Bukavu Dawa a été accroché par Maniema Union sur la marque de zéro but partout. Rappelons que le mardi 5 novembre au stade des Martyrs à Kinshasa, l'AC Rangers et Sa Majesté Sanga Balende de Mbuji-Mayi ont fait jeu égal d'un but partout. Prince Matafidi Mazewu a marqué pour le club du Kasai oriental à la 77^e minute. Wanican Tshomba a égalisé pour les Académiciens de Kinshasa à la 81^e minute. Au classement, Mazembe garde le leadership du championnat avec 25 points en 9 matchs, suivi de V.Club, malgré sa défaite, avec 19 points en 10 matchs. Renaissance du Congo se retrouve troisième avec 18 points en 9 sorties, devant Lupopo qui dispose d'également de 18 points après 10 matchs. Le Daring Club Motema Pembe est cinquième avec 17 points en 8 rencontres livrées, devant Rangers (17 points en 11 matchs joués). La JS Groupe Bazano prend la septième position avec 17 points aussi en 10 sorties et le Racing Club de Kinshasa qui a engrangé 17 points après 12 matchs. Avec 17 points glanés en 11 sorties, Lubumbashi Sport occupe la neuvième loge alors que le top 10 se ferme derrière Maniema Union (13 points en 9 matchs joués).

Martin Engimo

CHRONIQUE

Etre un dirigeant que les gens aiment suivre

Dans notre précédente chronique, nous parlions du comportement et du style de commandement des dirigeants. Il s'agit d'une question importante qui détermine l'efficacité des relations entre dirigeants et collaborateurs. Il est évident que chaque dirigeant incarne un style de commandement qui peut faire de lui un homme trop austère et rejeté ou sévère et aimable que les gens aiment suivre.

Comment alors être un dirigeant modèle ?

Le dirigeant que les gens aiment suivre est celui qui a un cœur compatissant. Il ne s'agit pas d'une prodigalité débordante ni d'une familiarité qui compromet l'autorité. Mais un bon dirigeant doit avoir un cœur compatissant.

Les gens ont besoin de savoir qu'ils comptent dans l'organisation. Dites-le leur. Vous devez montrer concrètement votre appréciation à vos collaborateurs. Dans le passé, on félicitait les bons travailleurs, on les citait au tableau d'honneur. Ils recevaient des prix au cours des émulations ; c'est là une bonne pratique pour montrer aux gens qu'ils comptent, qu'ils ont de la valeur. Quand votre mérite est reconnu, cela est stimulant et gratifiant.

Un bon dirigeant est celui qui inspire et non qui domine. Plusieurs spécialistes du management affirment que pour développer une capacité à inspirer les autres, vous devez avoir :

Une vision optimiste, être humble ; Être constamment empathique, c'est-à-dire savoir écouter et être véritablement bienveillant.

Dans nos administrations, on rencontre souvent des dirigeants qui ont toujours le front fermé, ils sont isolés, taciturnes et autocentrés. Ils croient être respectés parce qu'ils tiennent ainsi les collaborateurs à distance. Mais ils sont craints et non respectés.

Le dirigeant qui inspire a de l'assurance et de la stabilité. Il est confiant. Il est le même à l'intérieur et à l'extérieur. On remarque de la cohérence dans son style de vie et les valeurs qu'il incarne. Il ne peut pas condamner des vices et montrer lui-même des graves manquements dans sa vie pratique. Ce genre de dirigeant est capable de montrer à ses collaborateurs les valeurs auxquelles il croit et défend.

Il est motivé par un but qu'il annonce clairement et avec précision à ses collaborateurs. On devrait pouvoir plus facilement remarquer l'effort qu'il fait personnellement pour être un modèle afin de mieux saisir ce qu'il exige à ses collaborateurs.

Un bon dirigeant doit être capable de conduire ses collaborateurs vers une autonomisation qui ne compromet ni la cohésion ni les rapports hiérarchiques dans l'organisation. Son désir de contrôler l'organisation ne doit pas freiner l'initiative individuelle.

Dans bien des cas, les dirigeants ont du mal à déléguer une partie de leur autorité. Dans une organisation, si l'on veut avoir la croissance, il faut déléguer une partie d'autorité aux collaborateurs pour accentuer la responsabilisation. Nombreux sont des dirigeants qui craignent de déléguer une partie de leur responsabilité et préfèrent confier les tâches.

Cependant, confier les tâches fait des suiveurs tandis que déléguer la responsabilité fait des dirigeants.

La dernière qualité nécessaire pour être un dirigeant modèle, c'est le courage de la vulnérabilité. Les gens recherchent les dirigeants qui sont vrais, ceux qui sont capables de reconnaître leurs limites plutôt que ceux qui ont toujours raison.

Dans notre pays, il y a des dirigeants qui ont eu le courage de reconnaître publiquement leurs limites et d'assumer leurs erreurs. Si vous êtes un dirigeant honnête, vous aurez le courage d'accepter votre vulnérabilité. Car le chef n'est pas toujours celui qui sait tout, qui connaît la meilleure solution. Mais le chef est celui qui oriente, décide et sanctionne.

Etre un dirigeant que les gens aiment suivre, c'est être inspirant, avoir de l'empathie, être motivé et avoir le courage de la vulnérabilité. Si ces qualités sont en vous, vous ne serez jamais hué par la foule. Mais vous serez accepté, les gens vous feront confiance et vous suivront.

Emmanuel Mbengué

CÔTE D'IVOIRE

Plantation d'un million d'arbres

Une opération de reboisement dénommée «Un jour, un million d'arbres» va être organisée, le 15 novembre, sur l'ensemble du territoire ivoirien pour aider à freiner la déforestation dans le pays, a annoncé mercredi le gouvernement à l'issue d'un conseil des ministres.

« Cette opération de grande envergure consiste à planter un million d'arbres dans les espaces urbains et ruraux de tout le pays au cours de la Journée de la paix le 15 novembre », a indiqué face à la presse le porte-parole du gouvernement, Sidi Tiémoko Touré, au sortir du conseil des ministres. Pour lui, cette journée dédiée à la paix et à la cohésion sociale se veut également « un appel à la mobilisation de toutes les couches sociales à agir de concert avec le gouvernement pour la reconstitution du couvert forestier national fortement endommagé ».

De seize millions d'hectares de forêts au moment de l'indépendance en 1960, la superficie forestière résiduelle de la Côte d'Ivoire ne représentait que plus de 3,4 millions d'hectares en 2015.

Cette situation est la conséquence des activités humaines, notamment l'exploitation forestière et l'agriculture intensive.

Le 15 novembre, dans les zones urbaines précisément, le plantage d'arbres se fera en

bordure des principales voies de communication, des quais, des promenades, des espaces publics, des jardins, des concessions privées et des parcelles communales, selon le porte-parole du gouvernement.

Pour inverser la tendance de la déforestation, le gouvernement a élaboré une stratégie de préservation, de réhabilitation et d'extension des forêts sur la période 2019-2030 pour un budget de 616 milliards de FCFA (environ un milliard de dollars américains) dont 37% assuré par l'Etat ivoirien. Une table ronde des bailleurs de fonds est prévue en janvier en vue de mobiliser des ressources additionnelles auprès des partenaires au développement et du secteur privé pour le financement de cette politique forestière adoptée par le gouvernement en mai 2018.

D'ici à 2030, la Côte d'Ivoire veut atteindre six millions d'hectares de couvert forestier, et en 2045 huit millions d'hectares de couvert forestier.

Xinhua



UNHCR
United Nations High Commissioner for Refugees
Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés

REPRESENTATION EN REPUBLIQUE DU CONGO

Boîte postale : 1093
18, Avenue Emile Biayenda
Quartier Mission Catholique Sacré coeur
Centre-ville - Brazzaville
République du Congo

Tel: 06.808.13.24
05.737.37.03
email: cobbr@unhcr.org

ANNONCE RELATIVE A LA PUBLICATION DE TROIS (03) INVITATIONS A SOUMISSIONNER (IAS) POUR LA MISE EN PLACE D'ACCORDS-CADRE AVEC LE HCR EN REPUBLIQUE DU CONGO.

La Représentation du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR), lance la publication des invitations à soumissionner ci-dessous :

- N° HCR/BZV/UAL/IAS/017/2019-dg «pour la mise en place d'un contrat cadre relatif à la fourniture et la livraison des baleinières, pirogues et pagaies pour l'UNHCR en République du Congo» ;
- N° HCR/BZV/UAL/IAS/018/2019-dg «pour la mise en place d'un contrat cadre relatif à la fourniture et la livraison des speed boat pour l'UNHCR en République du Congo» ;
- N° HCR/BZV/UAL/IAS/019/2019-dg «pour la mise en place d'un contrat cadre relatif à la fourniture et la livraison des moteurs hors bords pour l'UNHCR en République du Congo».

Les dossiers de candidatures sont à retirer à la guérite de la Représentation de l'UNHCR, sise au n° 18, de l'avenue Cardinal Emile BIAYENDA, quartier Cathédrale Sacré cœur, Centre-ville.

Les offres signées et cachetées devront être déposées dans la caisse de réception des soumissions sise dans l'enceinte de la Représentation à Brazzaville à la même adresse, au plus tard le 06 décembre 2019 à 17 h 00.

Brazzaville, le 07 novembre 2019

Section Approvisionnements





AVIS D'APPEL A CANDIDATURE

AFRIK RH RECRUTE POUR LE COMPTE DE SON CLIENT WEBB FONTAINE CONGO

Webb Fontaine Congo est une société anonyme dont le siège se trouve à Brazzaville, en République du Congo. Et, dans le cadre de ses activités portant sur la modernisation du système de contrôle et de valorisation des importations et exportations au cordon douanier en République du Congo, elle procède au recrutement de :

1 Trésorier (H/F)

(Contrat CDI et poste basé à Brazzaville).

Attributions :

- Sous l'autorité du Directeur Administratif et Financier (DAF), le /la trésorier (e) s'occupe de la gestion des opérations de trésorerie et de la tenue de la caisse menues-dépenses ;
- Établir les prévisions de trésorerie et en assurer le suivi ;
- Gérer l'approvisionnement du sous-compte bancaire et les avances de caisses.

Tâches :

Au titre de la gestion de la caisse menue dépense

- Établir des prévisions de trésorerie ;
- Mettre en paiements les factures des fournisseurs et ainsi que les menues dépenses ;
- Tenir des brouillards de banque et de caisse ;
- Assurer le classement des procès-verbaux

de contrôle de caisse ainsi que des états de rapprochement bancaire.

Au titre de la gestion des comptes bancaires

- Assurer la garde des chèquiers en utilisation ;
- Préparer les chèques pour les règlements des fournisseurs et les soumettre au DAF, après visa du chargé de la Comptabilité ;
- Transmettre les chèques signés au Secrétariat de Direction (Assistante Administrative / Réceptionniste) ;
- Assurer les virements de compte à compte selon les instructions du DAF ;
- Enregistrer les chèques pour le paiement des règlements des fournisseurs dans le cahier de transmission ;
- Assurer la Collecte mensuelle des relevés des différentes banques ;
- Effectuer les rapprochements bancaires en auto-contrôles ;
- Servir de liaison et gérer les réclamations avec les banques.

Au titre de la gestion comptable

- Établir périodiquement l'état global de la situation financière ;
- Initier l'élaboration des demandes de fonds au Siège ;
- Préparer les moyens de paiement ;
- Effectuer, de concert avec le RRH, le reversement des cotisations sociales et des

impôts prélevés sur les salaires à temps ;

- Suivre l'exécution financière des contrats (bail, prestations de services, partenariat...) suivant les échéances convenues ;
- Assurer les inventaires physiques des caisses en collaboration avec le chargé de la comptabilité ;
- Appuyer le comptable pour la saisie des pièces de caisse au besoin ;
- Vérifier et classer les pièces comptables après la production des rapports de dépense et des missions ;
- Assurer un bon classement et archivage des pièces comptables (caisse, banque) selon la procédure établie ;
- Effectuer mensuellement le rapprochement des brouillards Caisse et Banque avec la Compta ;
- Gérer les caisses menues-dépenses selon les procédures en vigueur ;
- Signaler aux banques les insuffisances détectées pour correction et suivre ses corrections ;
- Exécuter toute autre tâche assignée par le DAF ou le DG selon ses compétences et/ou dans le cadre de ses fonctions.

Profil :

- De formation supérieure (BAC+3, école de commerce / gestion, université), vous justifiez d'au moins 3 ans d'expérience acquise en banque, en entreprise et/ou en projets de développement et avez des notions

comptables ;

- Êtes âgé de 25 ans minimum et 45 ans maximum ;
- Autonome, organisé(e), rigoureux(se), discret(e), intègre, vous aimez travailler en équipe.
- Vous savez être convaincant(e) et diplomate ;
- Vous maîtrisez Word, Excel. La connaissance / maîtrise de Sage est un atout.

Procédure de recrutement :

- Présélection sur dossier ;
- Tests écrits sur ordinateur ;
- Entretien oral devant un panel.

Comment postuler : adressez une lettre de motivation et un Curriculum Vitae, au plus tard le vendredi 22 novembre 2019 :

- à contact@afrikrh.com

Ou

- au cabinet AFRIK RH, sis 54, Avenue Amilcar Cabral, Centre-ville (enceinte hôtel le Petit Logis), tél. 06 464 36 36, entre 09 heures et 17 heures.

NB : Les copies certifiées des diplômes et certificats de travail des 2 derniers employeurs, la copie de la Carte Nationale d'Identité ou du Passeport, seront demandés uniquement aux candidats présélectionnés pour les entretiens et les tests écrits.

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée du Bassin du Congo

galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS

de LUNDI

à VENDREDI (9h-17h)

et SAMEDI (9h-13h)

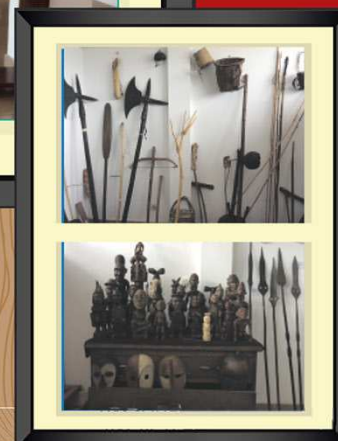
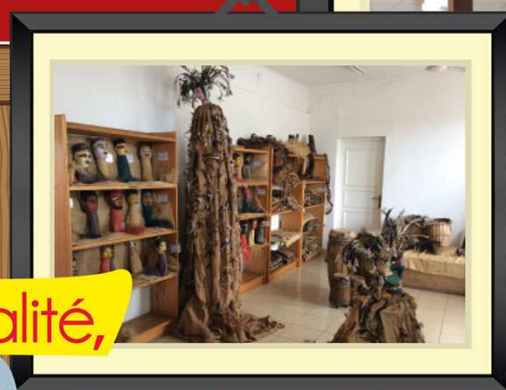
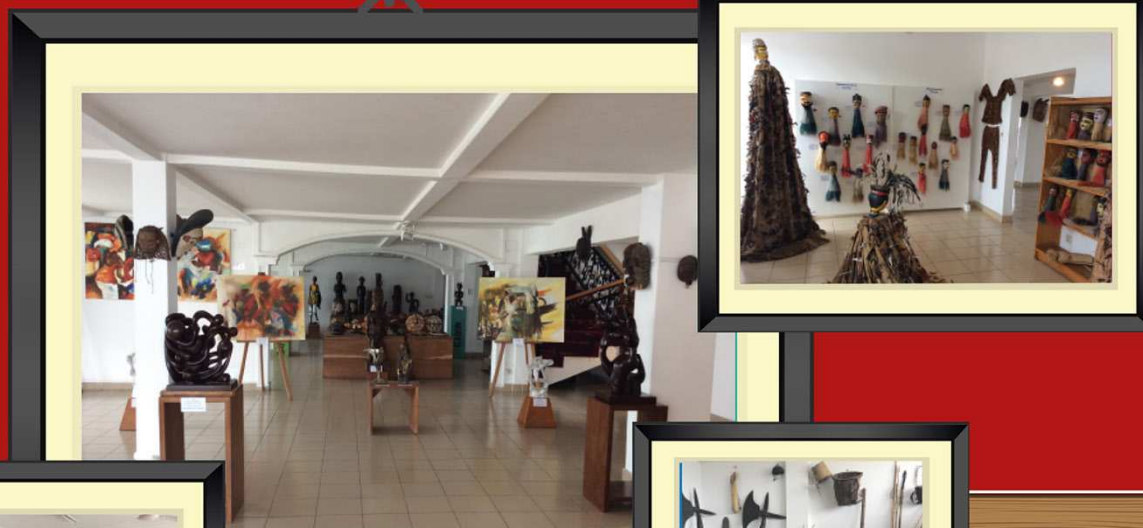
Expositions et projections

SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE



L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou Nguesso**
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**

MIGRATION

Des centaines de personnes évacuées de Paris

Une nouvelle opération d'évacuation de migrants, la cinquante-neuvième depuis l'été 2015, a été lancée, le 7 novembre, dans la capitale française, afin de démanteler deux campements insalubres regroupant plus de mille six cents individus, dans un contexte de durcissement de la politique migratoire de la France.

Depuis le 6 novembre, la France a instauré des quotas pour mieux réguler son immigration; une immigration choisie pour la main-d'œuvre dont elle a besoin. C'est la fin d'un tabou visant à atteindre des objectifs chiffrés pour l'immigration économique. Dans ce contexte, le 7 novembre, au lendemain de l'annonce de l'exécutif, près de six cents policiers ont délogé les migrants, qui vivaient sous des tentes de fortune près du périphérique parisien, pour les emmener vers des bus qui doivent les conduire dans des gymnases ou des centres d'accueil, a constaté un journaliste de l'AFP. Awa, Ivoirienne de 32 ans, dormait dans une tente depuis son arrivée en France, il y a un an.



Evacuation des migrants du 7 novembre à Paris / Crédit photos : Martin Bureau / AFP

de soins médicaux. Le ministre de l'Intérieur, Christophe Castaner, avait de plus assuré mercredi, lors de ces annonces, que les campements du nord-est parisien allaient être évacués «d'ici à la fin de l'année». Sur les quelque mille cinq cents à trois mille exilés qui vivent dans des tentes à portée des pots d'échappement du périphérique et de l'autoroute, moins de la moitié, soit six cents à mille deux cents personnes, devait

être évacuée. L'autre partie, qui se trouve dans un camp voisin, doit faire l'objet d'une prochaine opération similaire.

«Jusqu'à là, on avait des opérations de mise à l'abri de deux cents, trois cents personnes, mais on ne vidait jamais les campements et ils revenaient. Avec cette opération, on a un objectif de zéro retour», explique-t-on à la préfecture de police (PP).

Les campements prenaient

«trop d'ampleur» et une «délinquance» s'y installait, selon la PP, qui en veut pour preuve les deux cent treize atteintes aux personnes répertoriées dans le secteur début 2019. Sans compter les «rixes entre migrants».

«Chaque fois on nous a dit ça ne se reproduira plus», souligne la maire socialiste de Paris, Anne Hidalgo, présente également, rappelant qu'il s'agit de la cinquante-neuvième mise à l'abri depuis l'été 2015. «Il est clair pour que cela ne se reproduise plus, il faut un dispositif d'accueil adapté et digne», réclame-t-elle.

Les associations de défense des migrants craignent, elles, que l'opération ne se transforme en vaste coup de filet avec des placements en détention.

Les mises à l'abri se feront sur la base du «volontariat», insiste à l'inverse la préfecture de région. Les examens des situations administratives se feront dans un second temps, mais l'accueil reste «inconditionnel», souligne-t-on.

Pour éviter que des camps ne se reforment, des forces mobiles doivent «tourner 24 heures sur 24 sur place» et un «dispositif de vidéo-patrouilles» est prévu.

Marie Alfred Ngoma avec l'AFP

«Je ne sais pas où je vais, mais ça me fait plaisir d'y aller, parce que j'aurai un toit ce soir»

Dans la file d'attente sous un embranchement du périphérique pour monter dans un bus, elle explique qu'on est venu la voir à 3h 00 du matin pour lui proposer cette mise à l'abri. «Je ne sais pas où je vais, mais ça me fait plaisir d'y aller, parce

que j'aurai un toit ce soir», a-t-elle dit à l'AFP en emportant juste un sac à dos avec elle.

Cette vaste opération intervient au moment où le gouvernement a annoncé un durcissement de la politique migratoire, avec l'instauration de quotas et la limitation des remboursements

LUTTE CONTRE LE DÉPLACEMENT FORCÉ

Les pays africains appelés à redoubler d'efforts

L'Union africaine (UA) a formulé l'appel au cours de sa réunion de haut niveau sur les migrations, les réfugiés et les déplacés internes, qui prend fin le 8 novembre, au siège de la Commission de l'organisation panafricaine à Addis-Abeba, en Ethiopie.

« Plus d'un tiers des personnes déplacées de force dans le monde sont en Afrique, dont 6,3 millions de réfugiés, demandeurs d'asile et 14,5 millions de déplacés internes. L'Afrique n'a donc aucun autre choix que de redoubler d'efforts pour répondre à ces phénomènes », a souligné l'UA dans un communiqué.

Elle a souhaité que les pays africains, qui accueillent plus du tiers des personnes déplacées de force dans le monde, fassent des efforts supplémentaires pour lutter contre le déplacement forcé et adopter le Pacte mondial sur les réfugiés et la migration.

Au cours de cette réunion, débutée le 4 novembre, l'organisation continentale a plaidé pour l'adoption du pacte mondial qui met en avant la récente évolution internationale », estimant qu'il « place les réfugiés, les demandeurs d'asile, les déplacés internes et la migration au centre du discours politique en Afrique et au-delà ».

Organisée sur le thème « L'année des réfugiés, des migrants de retour et des déplacés internes : vers des solutions durables au déplacement forcé en Afrique », la rencontre de la capitale éthiopienne devrait permettre de faire des recommandations importantes sur les politiques appropriées dans les domaines des migrations, des réfugiés et des déplacés internes.

Cette réunion que l'UA, via son Agenda 2063 de développement continental sur cinquante ans, «résonne bien avec le programme de développement durable à l'horizon 2030 pour apporter des solutions pérennes au déplacement forcé en Afrique et au-delà », a déclaré le directeur du département des Affaires politiques de l'union, Khabele Matlosa. Ajoutant: « Evidemment, les sept aspirations de l'Agenda 2063 et les dix-sept Objectifs de développement durable ne seront peut-être pas entièrement réalisés si le continent africain ne répond pas aux défis posés par les crises humanitaires et le déplacement forcé ».

N.N.G.

APPEL A PROPOSITIONS DE PROJETS/START-UP AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) collabore avec les populations à tous les niveaux de la société pour contribuer à bâtir des nations résilientes pour une croissance durable et inclusive qui améliore la qualité de vie de tous.

La présente procédure d'appel à projet/propositions est tout particulièrement liée au projet Innovation Lab Congo du PNUD qui entend recenser des solutions locales qui apportent des réponses concrètes aux problèmes de développement du Congo. Le projet Innovation Lab Congo vise à faire émerger des solutions pragmatiques développées par des communautés afin d'en établir une cartographie des solutions aux problèmes de développement. Le but est d'identifier, développer et élargir la portée des innovations locales.

Le projet Innovation Lab Congo avec son laboratoire d'innovation a pour vocation de faire émerger au niveau local une intelligence collective pour tester de nouvelles approches, explorer des idées ambitieuses et novatrices, tester un portefeuille de solutions qui inspireront des changements dans la manière d'appréhender les questions complexes de développement du Congo.

les candidats doivent adresser leurs offres à :

Monsieur le Représentant du PNUD,
Angle Avenue cardinale Emile Biayenda (ex Foch) 1 Rue Behagle
B.P. 465 Brazzaville (Congo)
Tél : (242) 02 282 8157 63 1
(242) 02 282 8150 38 1
(242) 06 660 85 76 1
(242) 06 667 75 99
E-mail : registry.cg@undp.org

L'appel d'offres est ouvert et les documents pertinents sont mis en ligne à travers le lien <http://procurement-notices.undp.org>

la date limite pour la soumission des offres par les organisations au titre du présent appel est fixée au 15 novembre 2019 à 17h30 (heure de Brazzaville)

Nous vous remercions et attendons avec intérêt votre offre.

Cordialement,


Emma Ngouan Anoh
Représentant Résident a.i
06 novembre 2019

CLIMAT

L'Afrique fait bloc autour du Maroc pour défendre son agriculture

À quelques semaines de la réunion internationale sur le climat (COP25) en Espagne, le continent africain serre les rangs dans une coalition pilotée par Rabat, pour demander plus de fonds de transition dédiés à une agriculture « climato-intelligente ».

Alors que l'insécurité alimentaire du continent est aggravée par le changement climatique, trois pays, la Somalie, le Tchad et la Tunisie, ont rejoint, le 5 novembre, la coalition de trente-cinq pays africains (sur cinquante-quatre), baptisée AAA (Adaptation de l'agriculture africaine) lancée par le Maroc en 2016 pour porter les intérêts de l'Afrique et de son agriculture dans les négociations climat. « Nous voulons surtout faire un pont entre la communauté climat et la communauté agriculture », a expliqué Abir Lemseffert, directrice de la fondation AAA. Les 4 et 5 novembre, elle a piloté des rencontres de ministres africains, de scientifiques et de bailleurs de fonds internationaux à l'université Mohammed VI de Benguerir, au Maroc.

La COP 25, initialement prévue au Chili, doit se tenir du 2 au 13 décembre à Madrid, en Espagne. La réunion AAA devrait avoir lieu « chaque année avant les COP », a précisé Abir Lemseffert.

La Banque mondiale y a rendu public son engagement à hau-

teur de deux milliards de dollars pour financer des projets « climato-intelligents » dans onze pays d'Afrique, en saluant le travail déjà effectué sur le sujet, notamment par l'Agence française de développement.

La Banque africaine de développement, qui vient de procéder à une augmentation de

siers, alors qu'ils sont parmi les premières victimes du réchauffement », a-t-elle relevé, ajoutant: « La fondation AAA travaille pour permettre à l'Afrique d'y accéder ».

Des milliers de personnes mal nourries en Afrique

Il y a urgence : pendant que

conflits intercommunautaires, le financement de l'agriculture peut jouer un rôle d'arme de paix, ont estimé les participants. A condition de trouver des moyens souples pour financer des projets d'irrigation, l'achat de semences ou d'intrants de qualité, ou encore l'accès au crédit des petits ex-

tour de ressources naturelles raréfiées, se trouve l'espoir de ralentir les migrations qui alimentent les grands flux vers le nord de l'Europe.

Pour Patrick Caron, chercheur au Cirad et ancien membre du comité de la sécurité alimentaire mondiale de l'ONU, « il n'y a pas de solution locale duplicable à l'infini pour résoudre tous les problèmes en même temps » en Afrique. « L'Afrique a besoin à la fois d'innovations locales pour permettre, par exemple, une meilleure assimilation de l'eau de pluie par les sols dégradés, de transformations structurelles (statut foncier, politique agricole...) et de projets territoriaux imbriqués », a-t-il dit.

Plusieurs accords ont été signés, notamment avec l'Agence des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture et avec l'Alliance pour une révolution verte en Afrique, fondation lancée par l'ancien secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, et soutenue par la fondation Bill et Melinda Gates.

Nestor N'Gampoula et AFP

« Avec la sécheresse de plus en plus sévère, le bétail de la région nord-est envahit mon pays, les petits agriculteurs sont exclus de leur parcelle et ne peuvent plus cultiver... »

capital géante de cent quinze milliards de dollars, la plus importante de son histoire, compte s'en servir pour « soutenir une transformation durable de l'agriculture africaine », a indiqué sa représentante.

Pour aider à la transition, le « Fonds vert pour le climat », lancé en décembre 2010, a prévu deux millions de dollars par pays, selon Abir Lemseffert.

« Mais à ce jour, seuls six pays africains ont pu décaisser cet argent, car ils n'ont pas les capacités de monter les dos-

plus de deux cents millions de personnes sont mal nourries sur le continent, les rendements des récoltes agricoles pourraient baisser de 20% d'ici à 2050, avec un réchauffement de deux degrés. Le tout au moment où la population continue d'augmenter.

Pour traiter du sujet capital de la dégradation des sols, le Maroc s'appuie notamment sur l'expertise du groupe OCP, principal producteur de phosphates du continent, utilisés dans les engrais agricoles.

Au Sahel, secoué par des

exploitants.

« Avec la sécheresse de plus en plus sévère, le bétail de la région nord-est envahit mon pays, les petits agriculteurs sont exclus de leur parcelle et ne peuvent plus cultiver; il serait très important que AAA puisse aussi inclure les aspects d'une transhumance pacifique et intelligente dans ses réflexions », a plaidé le ministre de l'Agriculture de Centrafrique.

Derrière la demande de gestion des conflits pastoraux entre éleveurs et agriculteurs au-

4^{ème} Conférence Internationale et Exposition sur les Hydrocarbures au Congo

CIEHC 4

WWW.OILGASCONGO.COM

19-21 FÉVRIER 2020
BRAZZAVILLE, RÉPUBLIQUE DU CONGO
CENTRE INTERNATIONAL DE CONFÉRENCE DE KINTÉLÉ BRAZZAVILLE

**RENDEZ-VOUS INCONTOURNABLE
POUR TOUS LES ACTEURS DU SECTEUR
PÉTROLIER ET GAZIER AU CONGO**

SPONSOR OR

**HEMLA
E&P CONGO**

SPONSOR ARGENT

PETROCONGO

SPONSOR ASSOCIÉ

**PUMA
LUBRICANTS**

**PUMA
ENERGY**

ORGANISÉ PAR

AMETrade

LUTTE CONTRE LES ÉROSIONS

La SNPC s'engage dans la préservation de l'environnement

Le directeur général de la société, Maixent Raoul Ominga, a mobilisé, le 6 novembre au site officiel de Kintélé, une centaine d'agents pour le planting d'arbres.

Œuvrant dans la production pétrolière depuis sa création en 1998, la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC) s'est engagée désormais dans la protection de l'environnement. « Au-delà d'une société pétrolière, nous sommes d'abord une entreprise citoyenne et les questions d'environnement ne peuvent que concerner tout le monde. Nous avons apporté notre pierre à l'édifice. Je pense que nous avons emmené cent seize agents pour participer à cet événement. C'est un geste de soutien au gouvernement et aux actions du président de la République à travers la protection de la nature », a expliqué le directeur général de cette société, Maixent Raoul Ominga.

En effet, en rapport avec le thème de cette trente-troisième édition : « Verdir nos cités pour lutter contre les érosions et les effets du chan-



Entouré des agents de la SNPC, Maixent Raoul Ominga arrose un arbre qu'il a planté à Kintélé/DR

« N'oublions pas que ce que nous sommes venus réparer aujourd'hui, c'est parfois ce que nous avons créé nous-mêmes, à travers l'occupation anarchique des terrains. Donc, nos propres comportements. Je suis certain que si chacun prend conscience de ce que nous avons fait, la prochaine fois il n'y aura plus d'érosions »

gement climatique », les cadres et agents de la SNPC ont mis sur terre les différents plants prévus par les pouvoirs publics. « N'oublions pas que ce que nous sommes venus réparer aujourd'hui, c'est parfois ce que nous avons créé nous-mêmes, à travers l'occupation anarchique des terrains. Donc, nos propres comportements. Je suis certain que si chacun prend

conscience de ce que nous avons fait, la prochaine fois il n'y aura plus d'érosions », a espéré le directeur général.

Une activité pérenne

Dans l'optique de pérenniser cette opération, Maixent Raoul Ominga a annoncé que la SNPC procédera au planting d'arbres dans la zone d'exploitation pétrolière de Pointe-

Noire, en mars prochain. « Nous qui sommes dans l'exploitation pétrolière, nous devons faire en sorte que nous compensions ce que nous faisons avec les événements de ce genre », a-t-il reconnu.

Le Congo, se situant dans le Bassin du Congo, constitue le deuxième poumon vert au monde. En sa qualité d'entreprise pétrolière, la SNPC se doit d'avoir une politique de respect et de préservation de l'environnement. Ainsi, planter des arbres, à l'occasion de cette journée, lui permet de contribuer au reboisement et à la protection de l'environnement dans le pays. Car, les entreprises pétrolières souffrent de l'image de destructrices de la nature avec des déchets pétroliers.

Notons que cette première participation de la SNPC à la Journée nationale de l'arbre lui a conféré, sans nul doute, une image responsable et citoyenne, concourant ainsi à la protection des espaces verts. Instituée par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, en 1984, la Journée nationale de l'arbre, célébrée chaque 6 mars au début, a été déplacée au 6 novembre de chaque année pour respecter le calendrier pluviométrique du Congo.

Parfait Wilfried Douniama

BGFIMobile

Quel que soit l'opérateur,
envoyer du crédit à
ses proches devient une
vraie partie de plaisir

Service disponible 7j/7 - 24h/24

BGFIMobile, la banque dans votre mobile



Ecoute - Qualité - Client
Tél: 8188
Email: eqccongo@bgfi.com

www.groupebgfi.com



BGFIBank
Votre partenaire pour l'avenir

FORUM DE L'ORIENTATION ET DES ÉTUDES EN FRANCE

La quatrième édition ouverte à Brazzaville

La rencontre dédiée aux élèves de terminale, toutes séries confondues, et étudiants a démarré le 6 novembre, à l'Institut français du Congo (IFC). Pendant trois jours, les participants vont échanger avec des conférenciers, entreprises, écoles et universités, à travers différentes tables rondes et ateliers.

L'orientation sur les études est une question importante aujourd'hui, du fait qu'elle détermine les chances d'insertion professionnelle sur le marché du travail. La directrice déléguée de l'IFC de Brazzaville, Marie Audigier, a mentionné, dans son mot de bienvenue, l'objet du forum qui s'adresse particulièrement aux lycéens qui vont passer leur baccalauréat cette année, mais aussi aux étudiants, pour les aider à trouver leurs voies, leurs vocations. C'est pour cela que la rencontre propose des tables rondes, des conférences, des ateliers d'orientation et de rédaction de curriculum vitae (CV) ainsi que de lettres de motivation... La thématique de ce forum qui présente des opportunités d'études en France, a-t-elle assuré, est réaliste. Toutes les explications d'inscriptions seront données pendant ce rendez-vous qui connaît la participation de six universités venues de France. Pour la cheffe de projets dé-

veloppement durable chez Total, Perpétue Bauckwath, représentant le directeur général, une jeunesse formée est l'un des atouts contribuant au développement d'un pays. C'est pourquoi Total fixe l'éducation parmi ses axes majeurs d'intervention en matière de politique sociale. Cette vision se concrétise par l'ensemble des projets que soutient cette société dans le cadre du développement des compétences des jeunes Congolais et le soutien des talents.

« L'orientation des jeunes est un enjeu décisif. Il est donc primordial d'aider cette population à anticiper les perspectives de formation de carrière. Ce forum de l'orientation post bac 2019 organisé par l'IFC, Campus France et le ministère de l'Enseignement supérieur, a donc l'ambition de vous aider, chers élèves et étudiants, à envisager votre orientation future et par là même votre entrée

dans les études supérieures, que vous arrivez à l'étape charnière de votre parcours scolaire. Ces trois journées sont dédiées à vous, élèves de terminale et étudiants », a-t-elle déclaré.

La France premier pays d'accueil des étudiants congolais

L'ambassadeur de France au Congo, François Barateau, a parlé de la mobilité des jeunes et en particulier des étudiants qui est primordiale. Il a indiqué qu'il y a aujourd'hui au Congo près de cinquante mille étudiants et parmi eux, nombreux souhaitent aller poursuivre leurs études supérieures en France. Ce pays est ainsi le premier d'accueil des étudiants congolais avec plus de quatre mille quatre cents. Parmi eux, plus de deux mille étudiants bénéficient de cycles de formation gratuite et de qualité dans les universités et écoles françaises. « Pour mon pays, cet accueil représente un effort

financier annuel important de l'ordre de trente millions d'euros, environ vingt milliards francs CFA. Cet effort représente le prix de la qualité qui est inestimable pour l'avenir des jeunes et la consolidation de notre relation humaine. Il est impératif que cette mobilité des étudiants africains se distingue par sa qualité et que la France ne soit pas un choix par défaut ou par habitude, mais un choix par désir; selon les mots du président Macron », a déclaré François Barateau.

Le directeur de cabinet du ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, au nom des ministères des enseignements, a soulevé la question de la problématique de l'orientation universitaire qui est une préoccupation permanente pour de nombreux bacheliers que compte le système éducatif année après année.

Le village planétaire, a-t-il signifié, donne la possibilité

aux uns et aux autres jeunes élèves et étudiants de s'émouvoir partout où ils le désirent, à condition de remplir les critères d'éligibilité. Qu'il s'agisse de la France ou du Congo, il y a des mécanismes qui existent. Pour ce qui est de la France, il a indiqué que Campus France a mis en place des dispositifs qui permettent chaque année de voir de nombreux jeunes et étudiants congolais poursuivre leurs études dans les universités françaises. De même, à l'Université Marien-Ngouabi comme à l'université Denis-Sassou-N'Guesso en gestation, des filières imminentes seront créées pour permettre aux jeunes de répondre à leur soif d'apprendre et de réaliser enfin leur rêve.

Notons, par ailleurs, qu'ouverte le 1^{er} novembre, la campagne Campus France permettant l'inscription dans des écoles et universités françaises se poursuivra jusqu'en janvier 2020.

Bruno Okokana

INSTITUT
FRANÇAIS
DU CONGO

PROGRAMME DE LA SEMAINE DU 04 AU 10 NOVEMBRE

MARDI 05 NOVEMBRE

18H00 CINEMA ITINERANT : MINGA ET LA CUILLERE CASSEE
(A ST PIERRE CLAVER)

18H30 CINE-CLUB : AMAL

MERCREDI 06 NOVEMBRE

09H00 FORUM DE L'ORIENTATION ET DES ETUDES EN FRANCE ET AU CONGO

19H00 MERCREDI A LA CAFET' : CHERIFF BAKALA

JEUDI 07 NOVEMBRE

09H00 FORUM DE L'ORIENTATION ET DES ETUDES EN FRANCE ET AU CONGO

VENDREDI 08 NOVEMBRE

09H00 FORUM DE L'ORIENTATION ET DES ETUDES EN FRANCE ET AU CONGO

SAMEDI 09 NOVEMBRE

18H00 CONCERT : CHŒUR LE ROSAIRE

DIMANCHE 10 NOVEMBRE

17H30 DIMANCHE A LA CAFET : LES BANTOUS DE LA CAPITALE

FORUM DE L'ORIENTATION ET DES ÉTUDES EN FRANCE ET AU CONGO

06, 07 ET 08 NOVEMBRE
BRAZZAVILLE
INSTITUT FRANÇAIS DU CONGO



"C'est en étudiant
que j'ai réalisé
mon rêve"

PROGRAMME BRAZZAVILLE

VENDREDI
8 NOVEMBRE

Animation : Juste Parfait

	SALLE SAVORGAN	SALLE GIDE	SALLE ATELIERS	CAMPUS FRANCE	HALL
9H00	LES FORMATIONS EN MANAGEMENT Excellia Group, FIGS	SE PERFECTIONNER AVEC LES MOOC AUF			
10H00	LES METIERS DU MANAGEMENT Canal +, GETRAN, MTN	LES FORMATIONS EN LIGNE AUF	LES ATELIERS D'ORIENTATION Campus France	REDIGER SON CV ET SA LETTRE DE MOTIVATION CAMPUS France	STANDS
11H30	ERASMUS + Union Européenne	LES METIERS DE L'ENSEIGNEMENT Lycée Saint - Exupéry		SUR INSCRIPTION	
12h30	CONCLUSION				
13H00	FIN DU FORUM				

ENTRÉE LIBRE

FORUM DE L'ORIENTATION
ET DES ÉTUDES
EN FRANCE ET AU CONGO

"C'est en étudiant
que j'ai réalisé
mon rêve"

06, 07 ET 08 NOVEMBRE
BRAZZAVILLE
INSTITUT FRANÇAIS DU CONGO

ENTRÉE LIBRE

Pour plus d'info veuillez consulter notre agenda du mois sur
www.institutfrancais-congo.com

INSTITUT
FRANÇAIS
DU CONGO

CAMPUS
FRANCE

TOTAL

EN PARTENARIAT AVEC
LES MINISTÈRES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
PRIMAIRE, SECONDAIRE ET DE L'ALPHABÉTISATION,
TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL.

ENVIRONNEMENT

Cinquante-deux projets retenus pour l'économie bleue

Les projets liés aux programmes sectoriels de l'économie bleue, validés en octobre 2017 par les ministres de l'Environnement de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (Ceeac), ont été retenus par un cabinet ayant planché sur les études y afférentes.

La ministre du Tourisme et de l'environnement de la République du Congo, coordonnatrice technique de la Commission climat du bassin du Congo, Arlette Soudan-Nonault, a donné l'information lors de la deuxième réunion du Comité de pilotage de l'étude de préfiguration du Fonds bleu pour le Bassin du Congo, tenue du 4 au 5 novembre, à Brazzaville. D'après les résultats, 71% des projets proviennent du secteur public et 29% du secteur privé, soit un coût financier estimé à 2,5 milliards de dollars. Ce premier travail, dont les résultats sont encourageants, devrait être poursuivi en vue d'identifier d'autres projets, a souligné Arlette Soudan-Nonault.

Notons que conformément à la feuille de route de l'étude de préfiguration du Fonds bleu pour le Bassin du Congo, l'objectif général de cette deuxième réunion du Comité de pilotage était de présenter et de valider les premiers rapports intermédiaires.

Il s'est agi spécifiquement de présenter la première version de la liste des projets, des scénarii financiers et leurs schémas de gouvernance, de valider les premiers rapports intermédiaires et de formuler des orientations ou des recommandations pour la poursuite de l'étude.

Selon le représentant du secrétaire général de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale, Honoré Tabuna, il conviendra de confirmer le passage aux actions concrètes du Fonds bleu, en vue de répondre aux attentes de financement des Etats, des entreprises, de la population et des partenaires techniques et financiers.

« Les actions concrètes et palpables sont devenues une exigence et un indicateur de performance dans le système international de développement », a-t-il indiqué, saluant en même temps le dynamisme ayant conduit à la mobilisation de plusieurs partenaires, notamment les représentations du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) au Congo et au Maroc, le Centre des compétences pour les changements climatiques et 4C Maroc, dont le rôle est déterminant dans les résultats déjà obtenus.

Intervenant à cette occasion, le représentant résident du Pnud au Congo, Maleye Diop, a déclaré que depuis la signature, en avril dernier, du protocole de création de la Commission du climat du Bassin du Congo, l'engagement de son institution comme partenaire stratégique à travers ses appuis multiformes reste un acquis incontestable pour la Commission. « Nous osons espérer que ces efforts conjugués conduiront les pays à mieux concilier la lutte contre les changements climatiques et œuvrer au développement économique pour parvenir à une croissance inclusive durable axée sur la diversification de l'économie, le développement des partenariats gagnant-gagnant et l'amélioration des conditions de vie de la population dans les seize Etats membres », a-t-il conclu.

Lopelle Mboussa Gassia

Lancement du projet « Révolution verte »

L'initiative est du Cercle des amis du Pool Malebo (CAP) et le Centre d'appui aux initiatives communautaires de développement (CAICD) qui ont choisi le 6 novembre, journée consacrée à l'arbre dans le pays, pour jeter les bases des « couleurs de la révolution verte » à travers le planting d'arbres fruitiers au lycée Nganga-Edouard.



Le planting d'arbres au lycée Nganga-Edouard/Adiac

Dans le cadre de la protection de l'environnement à travers la lutte contre le réchauffement climatique et la diversification économique verdoyante, le CAP et le CAICD ont choisi la journée du 6 novembre pour mettre sur pied leur projet.

Révolution verte est, à en croire ses initiateurs, un micro projet intitulé « Une école, un verger », qui consiste à planter des arbres fruitiers dans de nombreux établissements scolaires dont les arbres prioritaires étaient le manguier et le safoutier.

« Depuis un certain temps, on ne plantait pas des arbres fruitiers à l'occasion de la

journée du 6 novembre. Aujourd'hui, pour lutter contre l'insuffisance alimentaire, si une école possédait au moins cinq arbres fruitiers, cela serait bénéfique pour elle et la société congolaise », a indiqué le secrétaire général du CAP, Pulhiri Koyi Mavoungou.

Ainsi, les animateurs du projet ne comptent pas se limiter juste sur le site du lycée Nganga-Edouard. Ils entendent l'étendre dans la quasi-totalité des établissements scolaires de Brazzaville ainsi que dans le Congo profond afin de pérenniser leur action.

Une initiative positivement ap-

préciée par le proviseur du lycée Nganga-Edouard, John Eбата, ainsi que les élèves qui ont promis de protéger ces arbres fruitiers. « L'arbre représente la vie et vous savez qu'actuellement, il y a des réchauffements climatiques. Plus nous plantons des arbres, plus nous sauvons la vie. Donc les changements climatiques qui s'opèrent et qui sont en train de bouleverser toutes les activités humaines font en sorte que nous allions vers le planting d'arbres pour sauver la nature », a souligné le proviseur, souhaitant longue vie à ces associations.

Maliche Mbou-Eta, stagiaire

Les néoruraux encouragés à pratiquer une agriculture saine

Une rencontre sur le thème « Agriculture et atténuation du changement climatique » a eu lieu, le 5 novembre à la Chambre de commerce de Pointe-Noire, pour sensibiliser particulièrement les néoruraux ou agriculteurs allochtones aux impacts de leurs activités sur la nature.

La sensibilisation entrait dans le cadre du Mardi de l'entreprise, espace d'échange mis en place par l'Association Pointe-Noire industrielle (APNI). Le thème retenu a été développé à travers trois sous-thèmes portant sur les causes, conséquences et mesures d'atténuation des changements climatiques par Julien Guy Kazotti, chef de service études et projets de la Société nationale de reboisement; l'impact des néoruraux sur les espaces de forêts au Kouilou par Nelly Comte, coordinatrice du Centre d'échange et de ressources pour la promotion des actions communautaires ; et les effets du changement climatique sur la population rurale et pauvre et les expériences du CRDPI sur l'approche pour atténuer le changement climatique par Patrick Missamba-Lola, chef d'unité de recherches gestion sociale et environnementale du Centre

de recherche sur la durabilité et la productivité des plantations industrielles (CRDPI).

Ces présentations ont eu comme objectif de sensibiliser les agriculteurs en général et les néoruraux en particulier aux problèmes liés au changement climatique et à l'impact de leurs activités sur l'environnement. Il ressort des exposés que les néoruraux, encore appelés agriculteurs allochtones, personnes sans compétences en agriculture venant des villes, apportent leurs capacités financières pour occuper des terres qui sont cultivées de façon anarchique. Certains le font par ignorance, a expliqué Nelly Comte. « Nous nous sommes rendus compte qu'il y a certains producteurs qui ne sont pas informés des conséquences de leurs mauvaises pratiques sur la biodiversité. Les gens dégradent l'environnement par ignorance et cela

a des conséquences néfastes sur la nature », a-t-elle déploré.

En effet, les néoruraux font recours aux villageois sans expérience en agriculture pour leurs activités. Contrairement aux autochtones et aux paysans qui exercent leur activités en respectant l'environnement, ces villageois utilisent des mauvaises techniques (agriculture itinérante sur brûlis et autres) qui engendrent des dégâts sur la nature. Ceux-ci se livrent notamment à l'abattage sauvage des arbres (utilisés comme bois de chauffe et servant souvent à la fabrication du charbon de bois) et à la déforestation des grands espaces destinés aux exploitations agricoles. Ce qui occasionne les émissions de gaz à effet de serre, à l'origine du changement climatique.

« Les dégâts que peut causer l'activité agricole sur l'environnement ne dépendent pas de la produc-

tion mais des techniques utilisées. L'important ce n'est pas de cultiver dans des grands espaces, mais d'utiliser les bonnes techniques. Les arbres nous en avons besoin. On n'exploite pas les forêts comme si on était dans une savane », a indiqué Nelly Comte, citant l'exemple de la montée après le village Mpilikondji, dans le Kouilou, dont la forêt a été dévastée. « Les forêts du Kouilou sont déjà dans un état alarmant, la forêt est en train de se dégrader », a lancé, de son côté, Patrick Missamba-Lola.

Le danger étant présent, la sensibilisation s'avère donc nécessaire pour une prise de conscience. Des initiatives visant la préservation des forêts doivent être encouragées pour permettre à la population rurale et pauvre, la plus touchée par les impacts du changement climatique, d'être plus outillée pour lutter contre le phénomène. De ce

fait, les participants à la rencontre ont été instruits sur les mesures d'atténuation de ce phénomène. Ils ont été invités à abandonner les mauvaises techniques agricoles en adoptant les bonnes. Les conférenciers ont conseillé la sédentarisation, la gestion rationnelle des forêts et des exploitations agricoles pour éviter les émissions de gaz à effet de serre.

L'agriculture, on-t-il dit, doit être adaptée au changement climatique pour assurer sa durabilité dans l'avenir. Il a été aussi conseillé le reboisement, l'adoption de l'agroforesterie comme mode de gestion de l'espace agricole, le boisement des savanes, la réduction de la consommation en bois de chauffe. Comme l'a indiqué Nelly Comte, les ressources naturelles ne sont pas inépuisables et demandent à être préservées pour les générations futures.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

LIGUE DE KARATÉ DE BRAZZAVILLE

Me Fernand Romain Ondono invite les dirigeants à revenir à la raison

Lors d'un point de presse animé le 7 novembre, au gymnase Henri-Elendé, Me Fernand Romain Ondono a sollicité la suspension de la récente assemblée générale électorale avant de dénoncer l'amateurisme et l'anarchie des dirigeants de la ligue départementale de karaté et arts martiaux affinitaires de Brazzaville ainsi que de certains responsables du sport.

Au cours de l'échange avec la presse, l'orateur a axé son speech sur la supériorité de la loi de l'Etat sur la norme sportive. Selon le président de la commission juridique de l'Union des fédérations africaines de karaté, région 3, le ministre des Sports et de l'éducation physique a souhaité, lors de l'ouverture de la saison sportive 2019-2020, que les fédérations jouent leur rôle en s'appuyant, entre autres, sur la redynamisation des ligues. « Il est constant que le renouvellement des instances dirigeantes de ces organisations sportives ne saurait se faire dans l'anarchie comme à la ligue de karaté de Brazzaville, mais selon les règles de l'art et dans le respect des textes en vigueur », a rappelé Me Fernand Romain Ondono.

Il estime que le renouvellement des instances dirigeantes doit se faire dans le respect strict des textes en vigueur. Parlant de l'assemblée générale électorale, il a indiqué que la décision de sa convocation n'avait pas été mise à la disposition de la plupart des candidats et des clubs. Seul le président de la ligue avait

pris connaissance des potentielles candidatures.

Me Fernand Romain Ondono s'est insurgé contre le fait que la fédération n'avait pas publié de façon officielle la liste des candidats qui devraient prendre part aux élections. Il en est de même, a-t-il déploré, du

corps électoral qui n'a jamais été mis à la disposition des candidats. Selon lui, toutes ces irrégularités entachent la crédibilité du scrutin et annulent toute possibilité de battre campagne.

Par ailleurs, l'orateur perçoit la décision de vote à main levée comme

une dérive et une tricherie de la part des dirigeants. « Le vote à main levée retenu comme mode de scrutin constitue une violation des recommandations statuées dans la circulaire ministérielle n° 143 du 1er août 2016 et des statuts de l'Union des fédé-

rations africaines de karaté qui prévoient le vote secret comme mode de scrutin », a-t-il expliqué. Pour rappel, l'actuel président de la ligue départementale de karaté et arts martiaux affinitaires de Brazzaville a, en effet, signé le 18 septembre dernier, deux décisions portant convocation du conseil départemental et de l'assemblée générale électorale à la date du 28 septembre.

Le combat de Me Fernand Romain Ondono se fonde ainsi sur deux axes, notamment l'invalidation des résultats de l'assemblée générale dont la suspension avait été ordonnée par la sentence arbitrale du 28 septembre de la chambre de conciliation et d'arbitrage du sport, puis l'organisation d'une assemblée générale pour combler la vacance observée au sein des instances dirigeantes de la ligue.

Au cas où une décision salutaire ne serait pas prise d'ici au 25 novembre, Me Fernand Romain Ondono saisira les hautes instances du sport afin de trouver une solution définitive à ce problème.

Rude Ngoma et Christ Bissila Pondo (stagiaire)



Me Fernand Romain Ondono accompagné d'Evelyne Onko

COUPE DU MONDE U17

La compétition se déroule sans les Africains

Le Cameroun a été éliminé depuis la phase des groupes tandis que l'Angola, le Nigeria et le Sénégal sont sortis à l'étape des huitièmes de finale.

Malgré leur bonne performance lors du début de la compétition, les équipes africaines n'ont pas brillé de mille feux. Le Cameroun, champion d'Afrique, a été le maillon faible. Il a, en effet, occupé la dernière place du groupe E avec zéro point, quittant précocement le Brésil.

L'Angola, pour sa première participation, a réussi un petit exploit du fait qu'il a au moins atteint l'étape des huitièmes de finale. C'est finalement sa défaite 0-1, face à la Corée du Sud, le 5 novembre, qui a mis fin à son rêve. Certes les Palanquinhas n'ont pas maintenu la flamme de la phase des groupes où ils étaient deuxièmes du groupe A derrière le Brésil, mais menés par leur leader, Zito Luvumbo, ils peuvent se réjouir de leur parcours, couronné par deux victoires, notamment face à La Nouvelle Zelande et le Canada. Pour sa part, logé dans le groupe B avec l'Equateur, la Hongrie et l'Australie, le Nigeria a dominé ses adversaires, en occupant la première place avec six points. Lors du match déterminant des huitièmes de finale, l'équipe la plus titrée de cette compétition, avec cinq trophées (1985, 1993, 2007, 2013 et 2015) n'a pas prouvé sa suprématie,



puisqu'elle est tombée (1-3), le 6 novembre, devant celle championne d'Europe, notamment les Pays-Bas.

Resté seul en lice, le Sénégal qui avait le soutien tout le continent n'a pas pu sauver les meubles, battu, le 6 novembre, par l'Espagne (2-1). Comme les Angolais, les Lionceaux sénégalais qui ne sont qu'à leur première participation, doivent profiter de cette expérience pour mieux faire lors des prochaines échéances, notamment au Pérou 2021 pour rectifier le tir.

En quinze matchs disputés par les Africains, on a enregistré neuf défaites et six victoires.

Les Sénégalais déçus après leur élimination Un bilan à double facettes : une déception (le Nigeria et Cameroun) puis une satisfaction des nouveaux venus (le Sénégal et l'Angola).

En tout cas, au vu des pays présents à cette compétition, le continent aurait pu prétendre à un dernier carré ou pourquoi pas remporter le trophée mis en jeu. Malheureusement, ils sont sortis prématurément du tournoi qui fait briller les équipes et joueurs africains. Il ne reste qu'à tirer les leçons et suivre les exemples des équipes d'autres continents, jusqu'au 17 novembre, le jour de la finale.

Rude Ngoma

COUPE DE FRANCE

Le menu des Congolais de la diaspora

La Fédération française de football a procédé au tirage au sort du 7^e tour de la Coupe de France. Les rencontres, qui voient l'entrée en jeu des équipes de Ligue 2 auront lieu les 15, 16 et 17 novembre. De nombreux Congolais, professionnels ou amateurs, sont concernés par ces matches.

Tirage au sort du 7^e tour de Coupe de France

Le Havre (Fernand Mayembo, Alan Dzabana) VS Dunkerque (Randi Goteni)

Troyes (Warren Tchibembé, Eden Massouema) VS Bourg-en-Bresse

Belfort-Sud VS Nancy (Mons Bassouamina et Ryan Bidounga)

Fréjus-Saint-Raphaël (Jonathan N'sondé) VS Grenoble (Yves Pambou)

Gennevilliers VS Le Mans (Bevic Moussiti Oko)

Châteauroux VS Niort (Bryan Passi)

Lorient VS Guingamp (Morgan Poaty)

Lyon Football FC VS Atletico Marseille (Dolan Bahamboula)

Sainte-Geneviève VS ESSG (Wil Cesair Matimbou)

Moulins Yzeure VS Pryvée-Sant-Hilaire (Alexandre Obambot et Fulgency Kimbembé)

Granville (Christopher Ibayi et Ronald Bafounta) VS AG Caen Mûrs-Erigne VS Caen (Durel Avounou, Prince Oniangué et Herman Moussaki)

JS Sireuil VS Les Herbiers (Davel Mayela)

Beauvais (Damien Mayenga) VS Chambly

Gravelines VS Rouen (Archi Fataki)

La Baule Le Pouliquen VS Angoulême (Kévin Monziaou Zinga)

Camille Delourme

VIE ASSOCIATIVE

Les pêcheurs artisanaux se mettent en réseau

Le Réseau des acteurs de la pêche artisanale e de la mer (Rapam) a mis en place ses organes dirigeants, à l'issue de l'assemblée générale constitutive qui a eu lieu, le 7 novembre, à la Chambre de commerce de Pointe-Noire, en présence de Donatien Poaty, conseiller politique de l'administrateur-maire de l'arrondissement 5, Mongo Mpoukou.

Afin de mieux organiser la filière de la pêche artisanale et ses nombreuses associations et coopératives, les acteurs du secteur ont décidé de mettre en place une plateforme plus représentative de leurs intérêts. C'est dans cette optique qu'a été créé le Rapam, après plusieurs réunions initiées depuis 2018. Ainsi, le 6 mars dernier, une commission ad hoc a été mise en place pour préparer l'assemblée générale constitutive après l'analyse faite de ne plus concéder à l'association ICPC, le rôle de faitière du fait qu'elle fédérait quelques organisations socio-professionnelles du secteur de la pêche artisanale comme l'association des patrons pêcheurs congolais qui, du reste, avait décidé de prendre son autonomie vis-à-vis de l'association faitière par l'obtention de son propre récépissé.



Les membres du bureau exécutif et de la commission de contrôle et d'évaluation du Rapam/Adiac

En toute responsabilité, les participants à l'assemblée générale ont adopté, après amendements, les documents réglementaires avant de mettre en place un bureau exécutif de sept membres, dirigé par Louis Makaya Paka, qui va désormais coordonner l'action du réseau. Il est secondé par Léonard Mavoungou Makaya, le vice-pré-

sident, tandis qu'Yves Eric Mbani occupe le poste de secrétaire général. Ce bureau est complété par Julia Mantsouké, la chargée des finances et matériel. Jean-Michel Ndziengué est le chargé des programmes et projets tandis que Robert Nkala et Henri Ngoma sont respectivement chargés de la communication et sen-

sibilisation et de la gestion des ressources halieutiques. La commission de contrôle et d'évaluation est dirigée par Gasmine Taty. Jean-Baptiste Makaya et Rodrigue Niama étant respectivement vice-président et secrétaire rapporteur. « J'encourage l'initiative de la communauté de la pêche de se constituer en réseau pour

organiser la filière pêche et le milieu marin. La mission dont j'ai la charge est de conduire les acteurs de la pêche dans l'amélioration des conditions de vie du pêcheur artisan et la gestion durable des ressources halieutiques », a dit Louis Makaya Paka, le coordinateur élu.

Hervé Brice Mampouya

COUPURES ABUSIVES D'ÉLECTRICITÉ

Les consommateurs fustigent le silence d'E2C

Depuis quelque temps, la capitale économique vit au rythme d'incessants délestages et du manque de courant électrique dans plusieurs quartiers de la ville plongés dans le noir. Face au manque de communication des responsables d'E2C (Energie électrique du Congo) sur cette situation, Jean-Claude Mabiala, président de l'association de défense des droits des consommateurs du Congo (ADDCC), est monté au créneau pour dénoncer ce comportement.

Le président de l'ADDCC ne s'explique pas le silence d'E2C qui prive ses clients du droit à l'information devant faire partie de ses priorités. « La situation que vivent les habitants de Pointe-Noire est pénible. Dans les ménages, il devient difficile de faire des provisions car avec ces coupures incessantes d'électricité, les vivres ne peuvent être conservés. De nombreux produits congelés sont ainsi jetés tous les jours à la poubelle dans différentes familles. Les mamans qui font le commerce des yaourts, tangawiss et autres sucettes n'arrivent plus à entretenir leurs échoppes. Nous ne parlons pas des ou-



vriers comme les soudeurs, les ateliers de froid, les machines à tour à bois qui ne travaillent plus comme il se doit à cause de la rareté de l'électricité », a déploré Jean-Claude Mabiala. Il a demandé à E2C d'améliorer ses prestations et surtout d'expliquer la cause de ces différentes coupures inhabituelles qui lésent les clients, d'autant plus que les procédures de dédommagement sont très lents et n'aboutissent

Jean-Claude Mabiala, président de l'ADDCC/DR presque pas.

Selon Jean-Claude Mabiala, E2C Pointe-Noire devrait faire comme à Brazzaville en ouvrant un espace hebdomadaire de communication dans les médias audiovisuels de la place. Ce qui permettrait d'informer la population en temps réel et d'améliorer son image pour faire oublier la défunte Société nationale d'électricité.

H.B.M.

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO

Un outil industriel performant rapide.

NUMÉRIQUE SÉRIGRAPHIE PELLICULAGE DOS CARRÉ COLLÉ CONCEPTION

UNE LARGE GAMME DE PRODUITS

Journaux

Magazines

Dépliants

Calendriers

Flyers, Affiches

PRESSE

Quotidiens
Hebdomadaires
Mensuels
Numéros spéciaux...

OFFSET

Chemises à rabat
Magazines
Livres
Dépliants
Documents administratifs
Calendriers
Flyers
Affiches
Divers

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317
imp.bc@adiac-cong

SEMAINE DU DOCUMENTAIRE

Une formation sur comment « filmer la parole »

L'atelier que va diriger Jean-Marie Téo, réalisateur, monteur et producteur français d'origine camerounaise, s'adresse à tous les réalisateurs, monteurs, ingénieurs de son et producteurs. Il aura lieu du 18 au 23 novembre, à l'Institut français du Congo (IFC) de Pointe-Noire.

De nombreuses personnes continuent à se poser la question de savoir comment « filmer la parole ». Pour la quatrième édition de la Semaine du film documentaire, l'IFC a souhaité prolonger ce questionnement avec celles évoluant dans le domaine du cinéma. Pour ce faire, il a invité Jean-Marie Téo pour explorer cette question et travailler avec elles sur la mise en scène du recueil de la parole. Filmer la parole, c'est la recueillir comme s'il s'agissait d'un bien précieux. Cette formation qui durera une semaine permettra aux participants de mener tout projet

incluant un dispositif filmique. L'atelier va se structurer selon deux dispositifs complémentaires: d'une part, comprendre les enjeux de la parole dans le documentaire, (visionnages et exercices) et, d'autre part, la réalisation des travaux personnels (choix du sujet, scénario, prise de vue, montage). Envisager la parole comme élément structurant la réalisation documentaire, connaître les différentes formes de documentaire, acquérir les bases du métier de réalisateur, dans le champ du documentaire, réaliser un film court, se confronter aux enjeux du sonore à travers la réalisation



L' affiche de l'activité/IFC

d'exercices, repenser la réalisation de films documentaires à partir du questionnement de la parole, etc., vont ponctuer le quotidien de cette formation.

En effet, en explorant les différentes formes de réalisation de la parole dans le do-

documentaire et à travers des visionnages et des exercices, cette formation donnera aux participants des outils pratiques pour l'écriture d'un documentaire, de la prise de son jusqu'au mixage. Chacun réalisera un court documentaire sur le thème « Filmer la pa-

role » et les réalisations seront effectuées en binômes. Les travaux faits pendant cette résidence seront présentés collectivement et discutés. Ils seront projetés lors de la soirée de clôture de la Semaine du documentaire et un jury professionnel sélectionnera l'un des films auquel sera remis le prix Elikia.

Pour prendre part à cette formation, il suffit d'avoir déjà écrit ou réalisé, ou encore travaillé sur un ou plusieurs documentaires, justifier des connaissances de base du logiciel de montage, être disponible à temps plein pour la durée de la formation, posséder du matériel audiovisuel (appareil photo de bonne qualité ou caméra) et enfin être adhérent à l'IFC de Pointe-Noire.

Hugues Prosper Mabonzo

MENDICITÉ

La présidente de l'association Sodios s'insurge contre l'utilisation des enfants

Depuis un certain temps, un phénomène se développe à Pointe-Noire, celui des enfants envoyés dans la rue par leurs géniteurs pour quémander de l'argent devant certains commerces et lieux publics. Face à cette situation, Bernadette Bephangayahou, en partenariat avec l'unité d'ilotage de la police et les autorités municipales, a décidé d'y mettre fin car elle commence à faire tâche d'huile dans la ville.



Bernadette Bephangayahou interrogeant une femme qui utilise son enfant comme « porte-monnaie »/DR

Devant les supermarchés, marchés, restaurants, pharmacies, bistrot, églises, des enfants envoyés par leurs parents quémangent de l'argent aux passants et clients sortant ou entrant dans ces lieux. C'est devenu le quotidien de ces enfants dits « porte-monnaie » qui pourtant devraient être à l'école à ces heures-là. Ces derniers travaillent pour leurs mamans qui encaissent le butin journalier. Des actes et comportements réprimandés par la loi n°4-2010 du 14 juin 2010 portant protection de l'enfant en République du Congo, la convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant sans oublier les nombreux autres textes internationaux protégeant les enfants ratifiés par le pays. Face à cette triste situation, la présidente de l'association Solidarité, disponibilité des œuvres sociales aide et entraide (Sodios) n'a pas caché son indignation. « Ce n'est

pas normal que les enfants mineurs, âgés souvent de moins de 10 ans, soient dans la rue en train de demander de l'argent alors que leurs semblables du même âge sont à l'école. Ce phénomène qui a été observé devant la mairie centrale puis en face de l'ex-magasin Score ne fait que s'amplifier et ne laisse pas indifférent les citoyens. Tous, nous devons le dénoncer car il n'honore pas notre pays », s'est engagée Bernadette Bephangayahou.

Un vendeur au marché du Plateau, au centre-ville, témoigne: « Un jour, un enfant est venu me voir, en me disant qu'il avait faim. J'ai voulu lui donner du pain, mais m'a répondu qu'il n'avait besoin que d'argent.

J'ai aussitôt compris qu'il était envoyé par ses parents ».

Ainsi, pour mettre fin à ce phénomène, l'unité d'ilotage de la police est en train d'interpellier ces mamans irresponsables. Les mineurs récupérés sont placés dans des endroits sûrs garantissant leur sécurité comme les orphelins, tout comme les bébés et nourrissons que la plupart de ces femmes portent pour susciter la compassion.

Signalons que depuis près de quinze ans, l'association Sodios mène de nombreuses actions de charité et de bienfaisance, de philanthropie en faveur de l'enfance en danger, les orphelins, les veuves, les jeunes filles mères défavorisées

Hervé Brice Mampouya

VIE ASSOCIATIVE

Les pêcheurs artisanaux se mettent en réseau

Le Réseau des acteurs de la pêche artisanale e de la mer (Rapam) a mis en place ses organes dirigeants, à l'issue de l'assemblée générale constitutive qui a eu lieu, le 7 novembre, à la Chambre de commerce de Pointe-Noire, en présence de Donatien Poaty, conseiller politique de l'administrateur-maire de l'arrondissement 5, Mongo Mpoukou.

Afin de mieux organiser la filière de la pêche artisanale et ses nombreuses associations et coopératives, les acteurs du secteur ont décidé de mettre en place une plateforme plus représentative de leurs intérêts. C'est dans cette optique qu'a été créé le Rapam, après plusieurs réunions initiées depuis 2018. Ainsi, le 6 mars dernier, une commission ad hoc a été mise en place pour préparer l'assemblée générale constitutive après l'analyse faite de ne plus concéder à l'association ICPC, le rôle de faitière du fait qu'elle fédérait quelques organisations socio-professionnelles du secteur de la pêche artisanale comme l'association des patrons pêcheurs congolais qui, du reste, avait décidé de prendre son autonomie vis-à-vis de l'association faitière par l'obtention de son propre récépissé.

En toute responsabilité, les participants à l'assemblée générale ont

secondé par Léonard Mavoungou Makaya, le vice-président, tandis qu'Yves Eric Mbani occupe le poste de secrétaire général. Ce bureau est complété par Julia Mantsoueké, la chargée des finances et matériel. Jean-Michel Ndziengué est le chargé des programmes et projets tandis que Robert Nkala et Henri Ngoma sont respectivement chargés de la communication et sensibilisation et de la gestion des ressources halieutiques. La commission de contrôle et d'évaluation est dirigée par Gasmine Taty. Jean-Baptiste Makaya et Rodrigue Niama étant respectivement vice-président et secrétaire rapporteur. « J'encourage l'initiative de la communauté de la pêche de se constituer en réseau pour organiser la filière pêche et le milieu marin. La mission dont j'ai la charge est de conduire les acteurs de la pêche dans l'amélioration des



Les membres du bureau exécutif et de la commission de contrôle et d'évaluation du Rapam/Adiac

adopté, après amendements, les documents réglementaires avant de mettre en place un bureau exécutif de sept membres, dirigé par Louis Makaya Paka, qui va désormais coordonner l'action du réseau. Il est

conditions de vie du pêcheur artisan et la gestion durable des ressources halieutiques », a dit Louis Makaya Paka, le coordonnateur élu.

H.B.M.

MARCHE SPORTIVE

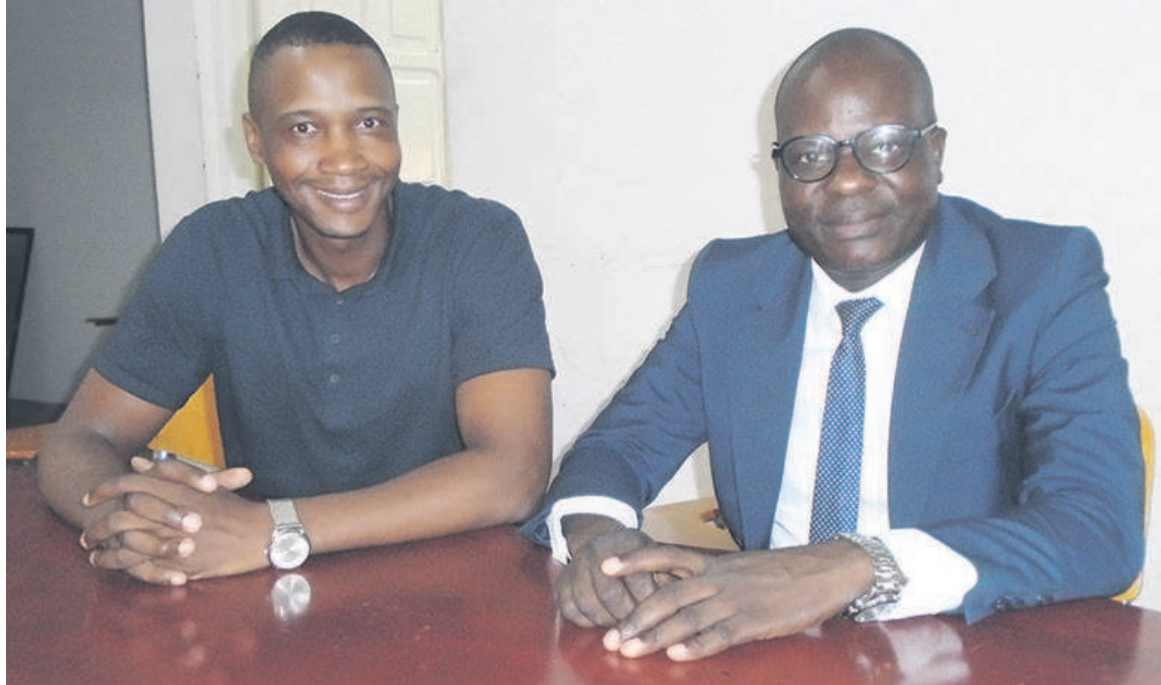
La huitième édition «Ndembo ya makasi» pour améliorer la santé des travailleurs

Les organisateurs de l'activité veulent contribuer à la lutte contre certaines maladies comme le diabète qui devient, selon eux, un problème de société.

« Ndembo ya makasi » qui aura lieu le 10 novembre dans la commune de Kintélé, notamment à Elonda, est une marche organisée en rapport avec la Journée mondiale du diabète, célébrée chaque 14 novembre. La Ligue du sport de travail de Brazzaville et son partenaire Charden Farell programment chaque année cette activité pour relever un défi commun : améliorer la santé des travailleurs par le sport.

« La santé n'a pas de prix. Parmi les solutions que les entre-

« La santé n'a pas de prix. Parmi les solutions que les entreprises devraient apporter à leur personnel pour diminuer la facture de la pharmacie, il y a la pratique du sport »



Le comité d'organisation de Ndembo ya makasi/Adiac

prises devraient apporter à leur personnel pour diminuer la facture de la pharmacie, il y a la pratique du sport », a fait savoir Gaétan Ngoua, chef de département crédit au groupe Charden Farell. La marche va se dérouler sur un circuit de 9 km jalonné des collines, a précisé Rodrigue Dinga Mbomi, président de la Ligue

du sport de travail de Brazzaville. A la différence des précédentes éditions, le départ et l'arrivée se feront à l'hôtel Elonda. La Ligue entend cette fois relever un autre défi, c'est-à-dire dépasser la barre de cinq cents participants. Les conditions sont réunies pour attirer la foule. Sur le même circuit, elle a positionné

deux sites de rafraîchissement. Au terme de la marche, un médecin spécialisé procédera au dépistage de la tension et du diabète avant de prodiguer des conseils aux travailleurs. La méthode a séduit le groupe Charden Farell qui y apportera le soutien nécessaire. « Nous sommes partenaires à cette activité et nous apportons le

soutien nécessaire, les finances, l'organisation, le rafraîchissement et aussi le soutien moral sans oublier la logistique. Les marcheurs de Charden Farell y participeront car pour nous, l'objectif c'est de réduire l'absentéisme au travail lié aux maladies et augmenter la force du travail. Cela permet de produire plus. Si les gens sont en bonne santé, ils travaillent, augmentent la production et les bénéfices s'en suivent », a expliqué Gaétan Ngoua. Il a invité les entreprises à donner une place importante à la pratique du sport, insistant qu'il contribue à l'amélioration de la santé.

« L'activité est liée à la Journée mondiale du diabète. Pour les diabétiques, le sport est très important car il réduit le taux du sucre dans le sang et dans l'organisme. Lancer cette activité à cette date, c'est déjà aider les entreprises et le Congolais à prendre conscience que le sport contribue à l'amélioration de la santé », a conclu le représentant du groupe Charden Farell.

James Golden Eloué

LITTÉRATURE

Deux écrivains congolais signent «Regards croisés sur la citoyenneté. Des origines aux défis actuels du citoyen-monde»

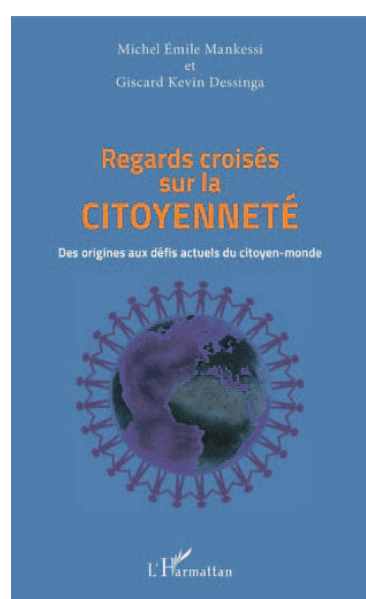
Paru aux éditions L'Harmattan, Paris, 2019, l'ouvrage écrit par Michel Emile Mankessi et Giscard Kevin Dessinga est un véritable manifeste de la carte politique et de la géopolitique actuelles.

Après la publication de deux ouvrages collectifs, «Autour de l'émergence africaine» (Mon Petit Editeur, 2017) et «Autour de la rupture» (Publibook, 2019), il ne restait plus aux deux frères écrivains, Michel Emile Mankessi et Giscard Kevin Dessinga, unis par un destin commun et une mission commune, que de faire un autre pas, en publiant encore un ouvrage à deux, «Regards croisés sur la citoyenneté. Des origines aux défis actuels du citoyen-monde».

Pour les deux auteurs, la citoyenneté est une longue et tumultueuse histoire qui va d'Athènes aux démocraties actuelles. Elle se forge par la médiation de trois lieux traditionnels, à savoir la famille, l'école, l'église. Et ce n'est pas tout. On ne peut ne pas non plus nier le rôle que jouent aujourd'hui, dans la formation de la citoyenneté ou de la personnalité tout court, d'autres lieux de socialisation tels que l'internet, la télévision, la radio, les nouveaux moyens sociaux de communication.

L'histoire de la citoyenneté est l'histoire d'une conquête au terme de bien de luttes. « *De nos jours, sans risque aucun de se tromper, l'on peut parler d'un certain élargissement et éclatement de la citoyenneté, à la fois sur le plan individuel, communautaire que géographique. Elle s'est ouverte à l'universalité avec la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948. La conquête des droits des femmes au terme de rudes batailles, l'abolition de la traite négrière, la décolonisation... en sont des symboles forts* », pense Giscard Kevin Dessinga.

Ainsi, grâce aux progrès techniques et scientifiques, la radio, la télévision, l'ordinateur et l'internet... font du monde un grand village, de la démocratie le plus prestigieux régime politique. La citoyenneté acquiert par le fait même une dimension humanitaire et sociale. L'économie du marché, sous sa version commerciale et numérique, rapproche davantage les citoyens du monde.



Rien n'est acquis

Pour ces deux écrivains, rien n'est acquis. En effet, au-delà des acquis historiques, aujourd'hui la question de la citoyenneté se pose encore de façon dramatique : populisme, terrorisme, flux migratoire, exclusion d'une partie du monde au bien-être, dictatures de tous genres, mondialisation à sens unique, sont autant de facteurs qui traduisent l'état d'un monde

en mal d'être et de vivre. En somme, la citoyenneté, une affaire à suivre et un destin commun à construire ensemble.

Au terme de cette histoire, pleine de rebondissements, trois traits essentiels semblent avoir traversé toute l'histoire et définissent l'essentiel de la notion de citoyenneté. D'abord, il n'y a pas de citoyenneté sans finalité, sans valeurs partagées, à sauvegarder, à transmettre, à vivre pour la cohésion sociale. La citoyenneté suppose un « contrat social », la volonté de vivre ensemble.

Puis, il n'y a pas de citoyenneté sans possibilité effective d'assurer son exercice (la démocratie directe chez les Grecs ; l'édiction de règles de droit sous Rome ; l'usage de nouveaux droits individuels et sociaux au Moyen Age ; la « Déclaration des droits de l'homme et du citoyen » en 1789.

En outre, il n'y a pas de citoyenneté qui ne soit dynamique. Elle peut se perdre, perdre sa force de mobilisation, ressur-

gir sous des formes nouvelles. Bref, chaque époque peut apporter un enrichissement des acquis du passé, ou les mettre de côté, voire régresser. Les libertés communales au Moyen Age n'ont nullement dédouané le citoyen de son statut de sujet d'un pouvoir monarchique, les acquis de la révolution française n'ont pas tout résolu... Enfin, le désenchantement du monde, les ratés de l'histoire, la prise en otage des richesses du monde par une minorité aux appétits infinis..., sont autant de freins et d'obstacles à l'exercice de la citoyenneté aujourd'hui.

Michel Emile Mankessi et Giscard Kevin Dessinga sont tous deux docteurs en philosophie, enseignants-chercheurs à l'Université Marien-Ngouabi, maîtres-assistants (Cames). Ils enseignent la philosophie morale et politique, la philosophie contemporaine, épistémologie, éducation à la citoyenneté et économie politique à l'École normale supérieure.

Bruno Okokana